



APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE INDIVIDUELS AUTONOMES (APRIA) ET NOUVEAUX VÉHICULES – OUTILS POUR LES TECHNICIENS EN SCÈNE D'INCENDIE (TSI)

J'ai été informé qu'une séance d'information de deux jours aura lieu au mois de février pour les membres TSI. Une nouvelle procédure et des instructions voient le jour avec plus de flexibilité pour nos membres. Il y aura également une roulotte aménagée pour l'équipement et la décontamination et un véhicule Dodge Ram servira pour les déplacements.

Alphée Simard

Vice-président en Santé et sécurité au travail
et aux ressources matérielles